

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1093 nommant un commandant de cercle à Ali-Sabieh.

n° 1093

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

7 décembre 1940

Numéro JO

n° 529 du 31/12/1940

Date du numéro

31 décembre 1940

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté n° 57 du 19 janvier 1939 portant réorganisation territoriale de la colonie

Vu la décision n° 845, du 20 septembre 1940, nommant le capitaine Sabatier, commandant de cercle d'Ali-Sabieh,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Le capitaine Chedeville (Edouard), de l'infanterie coloniale hors cadres, est nommé commandant de cercle d'Ali-Sabieh, pour compter du 7 décembre 1910, en remplacement du capitaine Sabatier.

Art. 2

— Le capitaine Chedeville prêtera devant le tribunal de 1re instance de Djibouti le serment prévu par la loi.

Art. 3

— La présente décision sera enregistrée.

NOUAILHETAS.